

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 19 Décembre 2012

Date de la convocation 12 Décembre 2012 Heure de la séance 18 heures Lieu de la séance Salle de réunion – Centre Aquatique Intercommunal CLERMONT L'HERAULT

PRÉSENTS : M. CAZORLA Alain, Président de la séance

ASPIRAN: M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, M.MONTAGNE Thierry, Mme

CAER Michèle,

BRIGNAC: M.JURQUET Henri,

CABRIERES: M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain,

CANET: M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M.BORE Jacques, M.SEGURA

René, M.MALBEC Sylvain

CEYRAS: M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, M.CERET Hugues **CLERMONT L'HERAULT**: M.GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, M.BARON Bernard, Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth, M.SERRADJ Ahmed, M.RUIZ Salvador.

FONTES: M.BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane,

LACOSTE: M.VENTRE Philippe, M.SAN MARTIN Bernard

LIAUSSON: M.BETZ Bruno,

LIEURAN CABRIERES: M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal,

MERIFONS: M.VIALA Daniel

MOUREZE: M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves,

NEBIAN: M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.DRUART Davis, M.ESTEVE

Bernard

OCTON: M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme

PAULHAN: M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.QUEROL Jean François,

M.LEBREAU Jean-Jacques, M.MERCET Pierre, M.BAUDOT Bernard, PERET: M.BILHAC Christian, M.MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël,

SALASC: Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean,

USCLAS D'HERAULT: M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard,

VALMASCLE : MIle VALENTINI Martine VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric

PROCURATIONS:

M. FAVIER Marc à M.MALBEC Sylvain

Mme FLOUROU Jocelyne à M.LACROIX Jean-Claude

M.MARTINEZ Antoine à M.LIEB François M.BAISSE Robert à M.BRUN Olivier M.OLLIER Pierre à M.VIALA Daniel M.VALENTINI Gérald à MIIe VALENTINI Martine

Objet : Augmentation du temps de travail d'un agent de la Communauté de communes.

Monsieur SATGER propose aux membres du conseil de modifier le temps de travail de Mme Priscilla BLANQUER, responsable adjointe du Pôle de loisirs de FONTES de 24 heures hebdomadaires à 30 h hebdomadaires à compter du 1er janvier 2013.

Accusé de réception en préfecture

034-243400355-20121220-2012-12-19-34-DE

Date de télétransmission : 21/12/2012 Date de réception préfecture : 21/12/2012 Le Comité technique paritaire, réuni le 27 novembre 2012, a rendu un avis favorable sur ce dossier.

Cette proposition a également reçu un avis favorable de la commission finances et personnel réunie le 12 Décembre 2012.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur SATGER, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ

APPROUVE la modification du temps de travail de Mme Priscilla BLANQUER, responsable adjointe du Pôle de loisirs de FONTES, telle que présentée ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté De Communes du Clermontais,

MERAULT ST

Alain CAZORLA.